



FONDATION
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

hôpital soleil

Édito

Spécial situation financière 2006

838 projets financés en 2006

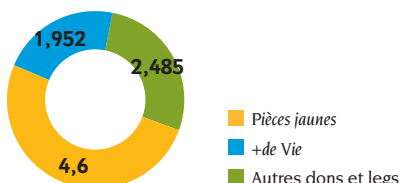
Engagée dans son action, la Fondation n'a cessé, depuis le début des opérations *Pièces jaunes* (1990) et *+de Vie* (1997), de contribuer à améliorer le quotidien des personnes hospitalisées – enfants, adolescents et personnes âgées. Chaque année, de nouveaux besoins émergent et viennent accroître le nombre de projets à financer. Dans les services de gériatrie, la durée moyenne de séjour s'allonge, et le vieillissement de la population française va, dans les années à venir, accentuer cette tendance ; les adolescents, désormais reconnus à l'hôpital comme une population à part entière, requièrent des structures adaptées à leurs pathologies propres ; et les enfants sollicitent toujours autant notre attention. Aujourd'hui, plus que jamais, le soutien des familles, des équipes hospitalières, des partenaires et de bien d'autres est pour l'action de la Fondation tout simplement... précieux et indispensable.

Jean Montpezat
Délégué général
de la Fondation

Montants collectés

9,037
millions d'euros

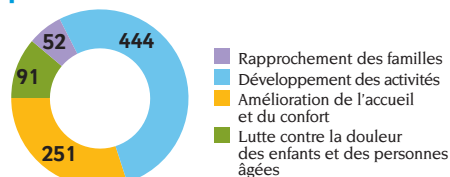
Répartition des dons en millions d'euros



838
projets financés

7 structures pour les adolescents soutenues

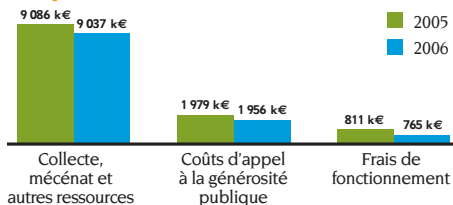
Nombre de projets financés par thème



Ratio de financement des projets

69,9%

Emploi des ressources



◆ Un mouvement de solidarité qui se pérennise

Précurseur depuis sa création en 1989, la Fondation améliore la qualité de vie des personnes hospitalisées les plus fragiles. Chaque année, elle mobilise lors de ses campagnes *Pièces jaunes* et *+de Vie* des milliers de donateurs. En 2006, avec plus de 9 millions d'euros rassemblés, la Fondation a subventionné 475 projets pédiatriques, 363 projets gériatriques et 7 structures pour adolescents. Une réponse concrète aux besoins identifiés par les établissements hospitaliers!

◆ Transparence, efficacité, rigueur

La Fondation doit à ses donateurs efficacité – les programmes sont

réalisés en deux ans en moyenne – et rigueur dans la gestion – les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes et contrôlés par la Cour des comptes. La Fondation publie l'intégralité de ses projets, les financements accordés et ses comptes par lettre et sur son site www.fondationhopitaux.fr. Entre 2005 et 2006, elle a fait progresser son ratio de financement de projets de 69,3% à 69,9%, baisser ses frais d'appel à la générosité publique de 0,2% et ses frais de gestion de 0,4%. Ils s'établissent ainsi respectivement à 21,6% et à 8,5%. La Fondation se fait un devoir impératif d'optimiser les dons reçus au profit des hôpitaux.

la Fondation, au rapport d'activité annuel, au site Internet de la Fondation et à la quote-part des frais de structure non affectés aux pôles opérationnels.

- Les frais d'administration générale sont les frais de structure constitués essentiellement des salaires et charges sociales non affectés aux deux pôles opérationnels.

Ressources restant à utiliser

Le montant de cette rubrique, soit au total 3,7 millions d'euros, correspond aux engagements notifiés et non encore payés aux bénéficiaires.

Il concerne pour l'essentiel les projets bénéficiaires de l'opération *Pièces jaunes* pour 2,03 millions d'euros et les projets bénéficiaires de l'opération *+de Vie* pour 1,4 million d'euros.

Note sur le résultat de l'exercice

Le résultat de la Fondation s'élève en 2006 à 1,9 million d'euros. Cet excédent viendra consolider la réserve pour projets associatifs et, par conséquent, la capacité d'intervention de la Fondation.

Évolution des ratios

	2006	2005	Calcul des ratios
- Financement des projets et résultat Frais d'activité	69,9%	69,3%	$\left(\begin{array}{l} 100\% \text{ des ressources} \\ \text{de l'exercice inscrites} \\ \text{au compte de résultat} \end{array} \right) - \left(\begin{array}{l} \text{Total} \\ \text{des pourcentages} \\ \text{des frais d'activité} \end{array} \right)$
- Coûts d'appel à la générosité du public	21,6%	21,8%	$\frac{\text{Coûts d'appel à la générosité du public}}{\left(\begin{array}{l} \text{Total des ressources de l'exercice} \\ \text{inscrit au compte de résultat} \end{array} \right)}$
- Frais de fonctionnement	8,5%	8,9%	$\frac{\text{Frais de fonctionnement}}{\left(\begin{array}{l} \text{Total des ressources de l'exercice} \\ \text{inscrit au compte de résultat} \end{array} \right)}$

Les projets soutenus

475 projets pour les enfants



© V. Dejardin

Des financements échelonnés de 39,90 euros, pour l'acquisition d'un poste radiocassette, à 200 000 euros, pour une Maison des parents.

Exemples de projets :

aménagement d'une salle d'éveil dans le service de

pédiatrie infanto-juvénile au Centre hospitalier intercommunal de Fréjus-Saint-Raphaël à Fréjus (Var) – subvention accordée : 1 032 euros ; mise en place d'une aire de jeux au Centre hospitalier de Colson, à Fort-de-France, pour les enfants autistes suivis dans le service pédopsychiatrie – subvention accordée : 34 134 euros.

7 structures pour les adolescents

Les maisons des adolescents de Bobigny, Lorient, Besançon, Sotteville-lès-Rouen, Bordeaux, Le Havre et Alençon



© J. Grison

ont bénéficié du soutien de la Fondation.

Par exemple, l'unité des troubles de conduites alimentaires du centre Abadie de Bordeaux pourra aménager des salles de détente, un solarium et des salles à manger – subvention accordée : 465 481 euros.

363 projets pour les personnes âgées

Des financements échelonnés de 120 euros, pour l'achat de matériel pour un atelier céramique, à 12 000 euros, pour l'acquisition d'un minibus aménagé pour permettre aux personnes âgées de bénéficier de sorties.

Exemples de projets : acquisition d'une pompe analgésique au Centre hospitalier de Saint-Céré (Lot) – subvention accordée : 2 000 euros ; création d'un espace de jeu intergénérationnel pour les résidents et leurs proches au centre de gérontologie de la clinique Antonin-Balmès, à Montpellier (Hérault) – subvention accordée : 3 000 euros.



© J. Grison

De plus amples informations sur la Fondation sont disponibles sur le site Internet www.fondationhopitaux.fr

DONNER EN CONFIANCE

Membre depuis 1996 du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public, la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France offre à ses donateurs toutes les garanties qu'ils sont en droit d'attendre. Ses comptes sont soumis au censeur désigné par le Comité de la Charte. Ils sont certifiés par un commissaire aux comptes.



Bilan au 31 décembre 2006 (en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/06	31/12/05
	Net	Net
Actif immobilisé	1 053	1 051
– Immobilisations incorporelles	21	53
– Immobilisations corporelles	56	34
– Immobilisations financières	976	964
Actif circulant		
– Avances et acomptes versés sur commandes	18	26
– Autres créances	399	336
– Valeurs mobilières de placement	25 010	23 542
– Disponibilité	345	220
Charges constatées d'avance	626	804
TOTAL	27 451	25 979

Engagements reçus		
– Legs acceptés par le Conseil d'administration en attente d'autorisation	1 727	1 853
– Legs acceptés par l'organisme de tutelle	212	975
Total engagements reçus	1 939	2 828

PASSIF	31/12/06	31/12/05
Fonds associatifs	10 359	8 448
– Fonds associatifs sans droit de reprise	2 302	2 221
– Réserves	6 146	5 409
– Résultats de l'exercice	1 911	818
Provisions pour risques et charges	5	5
Fonds dédiés	15 765	16 427
Dettes	1 274	1 099
– Dettes fournisseurs	698	755
– Dettes fiscales et sociales	152	130
– Autres dettes	424	214
Produits constatés d'avance	48	
TOTAL	27 451	25 979

Les ressources de la Fondation en 2006

Les ressources* de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France en 2006 se sont élevées à un peu plus de 9 millions d'euros.

◆ Opération Pièces jaunes

L'opération *Pièces jaunes* a permis de recueillir 4,6 millions d'euros au 31 décembre 2006, dont 3,6 millions dans les bureaux de poste** après derniers comptages des pièces par la Banque de France. 4,3 millions d'euros ont été annoncés le 13 juin 2006, 300 000 euros

de dons étant parvenus à la Fondation de juin à décembre 2006.

◆ Opération +de Vie

La Fondation s'est mobilisée également pour les personnes âgées hospitalisées au titre de son opération *+de Vie*. Ainsi, 1,952 million d'euros de dons ont été reçus au 31 décembre 2006 : 1,75 million d'euros ont été annoncés le 15 décembre 2006, 202 000 euros de dons étant parvenus à la Fondation fin décembre 2006.

* Les ressources sont assurées par les campagnes *Pièces jaunes*, *+de Vie* ainsi que les legs et autres libéralités.

** Les sommes sont collectées par La Poste et acheminées par des transporteurs de fonds au fur et à mesure vers les succursales de la Banque de France. La conservation des pièces, leur transport et leur comptage sont réalisés par La Poste et la Banque de France dans le cadre de leur propre dispositif de contrôle interne visant à assurer la sécurité des fonds ainsi gérés.

Notes relatives au bilan

◆ Décaissement des sommes collectées

Les sommes collectées ne donnent pas lieu, en règle générale, à un décaissement immédiat compte tenu des délais techniques de mise en œuvre des projets par les hôpitaux.

Les sommes réunies, qui résultent pour l'essentiel du dépôt par les enfants des tirelires dans les bureaux de poste, sont collectées par La Poste. Une fois scellés par celle-ci, les sacs de pièces sont acheminés par des transporteurs de fonds au fur et à mesure vers les succursales de la Banque de France – cette dernière réalisant également le comptage –, dans le cadre de leur propre dispositif de contrôle interne destiné à assurer la sécurité des fonds ainsi gérés. Le délai, d'environ trois mois, nécessaire à la remontée de la collecte témoigne de la complexité du processus dans son ensemble.

◆ Les fonds associatifs

Les fonds associatifs de la Fondation s'élèvent à 10,4 millions d'euros et sont composés de l'apport des fondateurs à hauteur de 1,3 million d'euros, du cumul des affectations statutaires des résultats excédentaires à hauteur de 0,976 million d'euros, des réserves d'intervention pour projets associatifs à hauteur de 6,1 millions d'euros et de l'excédent de l'exercice, soit 1,9 million d'euros.

◆ Les fonds dédiés

Les fonds dédiés, qui s'élèvent en 2006 à 15,765 millions d'euros, recensent les engagements de la Fondation concernant les projets des années précédentes non encore réalisés et ceux de l'année 2006. Le versement des sommes interviendra au fur et à mesure de la réalisation des projets dans les hôpitaux.

Compte d'emploi des ressources au 31 décembre 2006 (en milliers d'euros)

EMPLOIS	31/12/06	31/12/05	RESSOURCES	31/12/06	31/12/05
– Financement des projets	5 067	9 884	– Produit de la générosité du public	8 061	8 134
• sur fonds collectés au cours des exercices antérieurs	4 365	8 125	• Dons manuels	7 024	7 543
• sur fonds collectés au cours de l'exercice	345	1 380	– dont opération <i>Pièces jaunes</i>	4 610	5 821
• frais de soutien des projets	357	380	– dont opération <i>+de Vie</i>	1 952	1 665
– Coûts d'appel à la générosité du public	1 956	1 979	• Legs	1 038	591
– Frais de fonctionnement	765	811	– Autres concours privés (mécénat)	580	392
• dont frais d'information et de communication	543	601	– Autres produits	396	560
			• dont produits financiers	356	560
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRIT AU COMPTE DE RÉSULTAT	7 789	12 675	TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRIT AU COMPTE DE RÉSULTAT	9 037	9 086
– Ressources restant à utiliser	3 702	3 717	– Report des ressources non encore utilisées	4 365	8 125
– Excédent de l'exercice	1 911	818			
TOTAL GÉNÉRAL	13 402	17 211	TOTAL GÉNÉRAL	13 402	17 211

Notes relatives au compte d'emploi des ressources

◆ Principes, règles et méthodes d'établissement

Il est établi conformément au modèle recommandé par le Comité de la Charte.

Principes généraux d'établissement

Le compte d'emploi des ressources est établi à partir des données comptables. Les ressources par nature sont directement extraites de la comptabilité générale, les emplois par destination découlent de la comptabilité analytique. Lorsqu'un don dédié inscrit durant l'exercice au compte de résultat dans les produits n'a pu être utilisé en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par la Fondation envers le donateur est inscrit en charges sous la rubrique « Ressources restant à utiliser » et au passif du bilan sous un compte de fonds dédiés.

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit d'un compte de produits « Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs ».

Modalités de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources

L'organisation de la Fondation repose sur deux pôles d'activité opérationnels : le financement des projets et relations avec les hôpitaux (la mission sociale de la Fondation) et la collecte de fonds. Ces deux pôles s'appuient sur deux pôles fonctionnels : la communication institutionnelle et l'administration générale. Les frais directs représentent les charges engagées par chacun des quatre pôles. Les frais de structure engagés par les pôles fonctionnels sont réaffectés à hauteur de 25 % à la mission sociale de la Fondation et de 25 % à la collecte des fonds.

◆ Notes sur les emplois

Le financement des projets

Il correspond aux subventions versées au titre des projets accordés par le Conseil d'administration sur proposition du Comité d'orientation. Il intègre également la quote-part des salaires et charges sociales et les frais de structure y afférents. Ce poste se contracte de 9,8 millions d'euros à 5,06 millions d'euros, l'exercice 2005 ayant enregistré un versement de 4,027 millions d'euros pour la réalisation de la Maison de Solenn – Maison des Adolescents. La Fondation a organisé le 1^{er} décembre 2006 un colloque intitulé « Les besoins de soins des adolescents en souffrance – Quelles réponses à l'hôpital ? », dont l'objet était de sensibiliser le monde de la santé à la prise en charge globale des adolescents présentant des troubles de toute nature en tenant compte des réseaux en amont (prévention) et en aval (suivi). Le coût de ce colloque, qui a rassemblé plus de 500 professionnels, a été couvert en majorité (54 000 euros) par le mécénat et les inscriptions.

Les coûts d'appel à la générosité du public

Ils se composent des frais de matériel de campagne pour les hôpitaux et les écoles, les partenaires et le week-end TGV *Pièces jaunes*, des frais d'édition des lettres *Hôpital soleil* destinées aux donateurs, des frais de maintenance et de développement du site Internet dédié à l'opération *Pièces jaunes*, des frais de traitement de dons et de relations presse. Ils intègrent également la quote-part des salaires, charges sociales et frais de structure y afférents.

Les frais de fonctionnement

• Les frais de communication institutionnelle sont les frais relatifs essentiellement aux lettres d'information destinées aux partenaires de